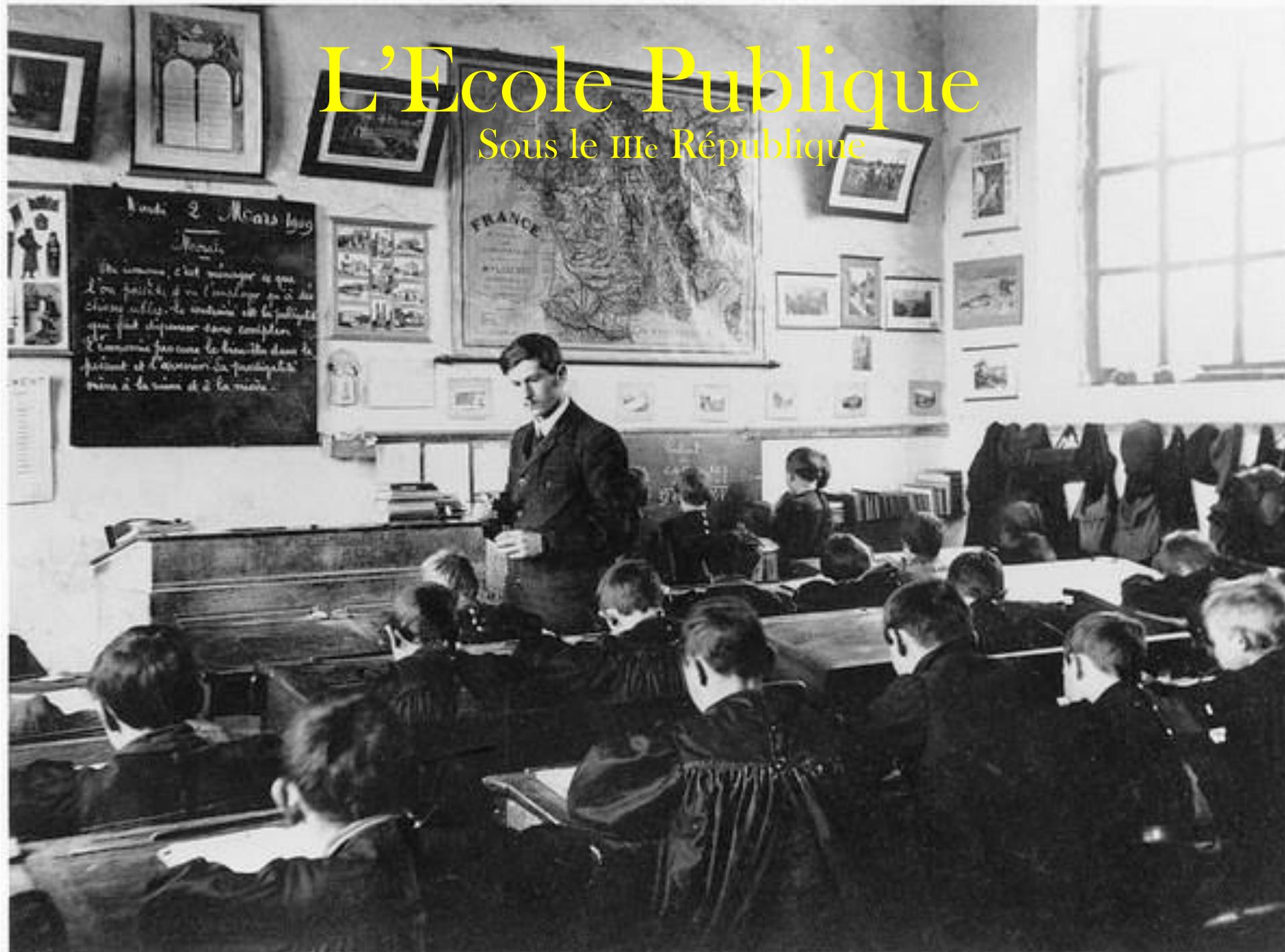


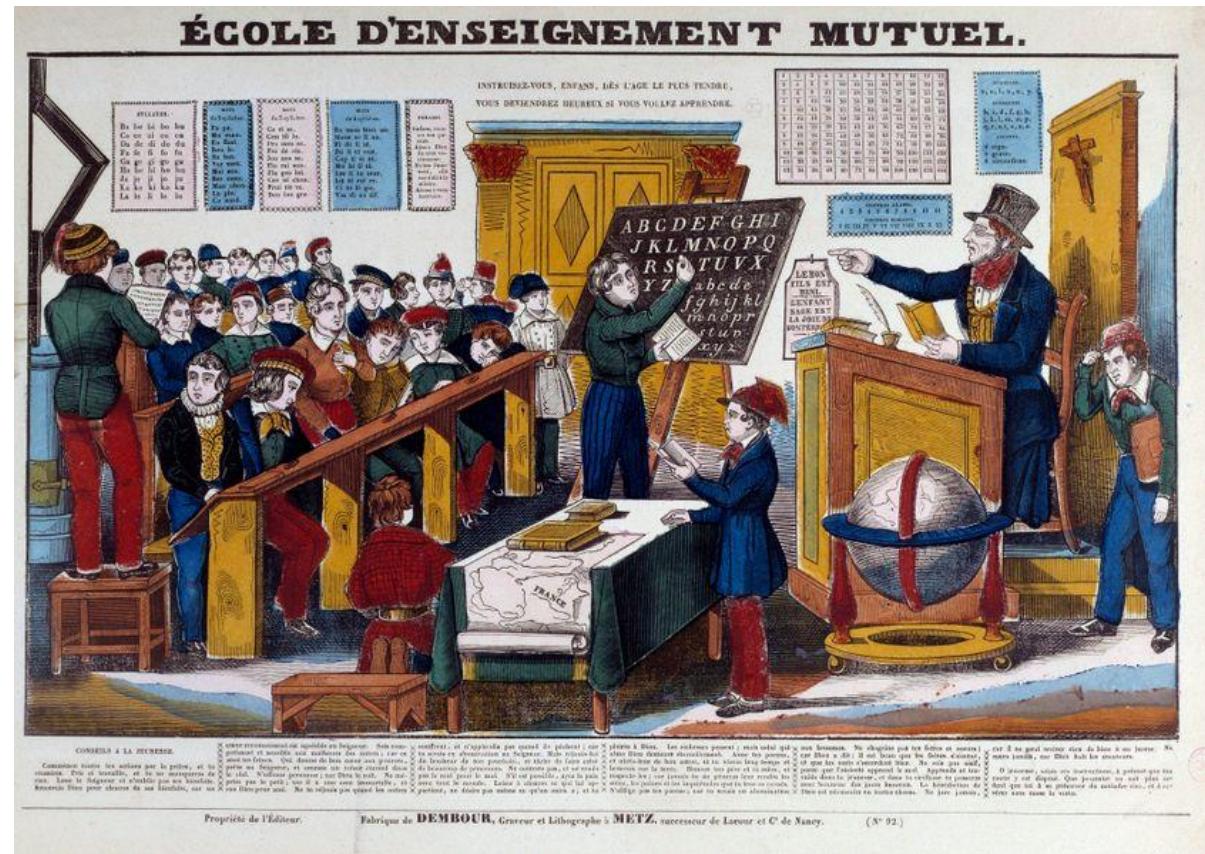
# L'Ecole Publique

Sous le III<sup>e</sup> République



# L'école mutuelle : méthode ancestrale

Nom donné à la méthode d'enseignement qui se développa en France dès 1747. Cette méthode est ancienne et on la retrouve dès le XVII<sup>e</sup> siècle en Inde où les enfants, sur le sable, s'enseignaient mutuellement une leçon. C'est le principe du meilleur élève ou du plus grand qui surveille ou aide le plus petit. Ces écoles au nombre de 2000 en 1830, se marginaliseront en 1833 avec Guizot qui désire un enseignement dirigé et centralisé par l'Etat. C'est la création des écoles normales



# Loi Guizot : un progrès remarquable

Loi Guizot : 1833

Liberté d'enseignement : Brevet de capacité

Certificat de moralité

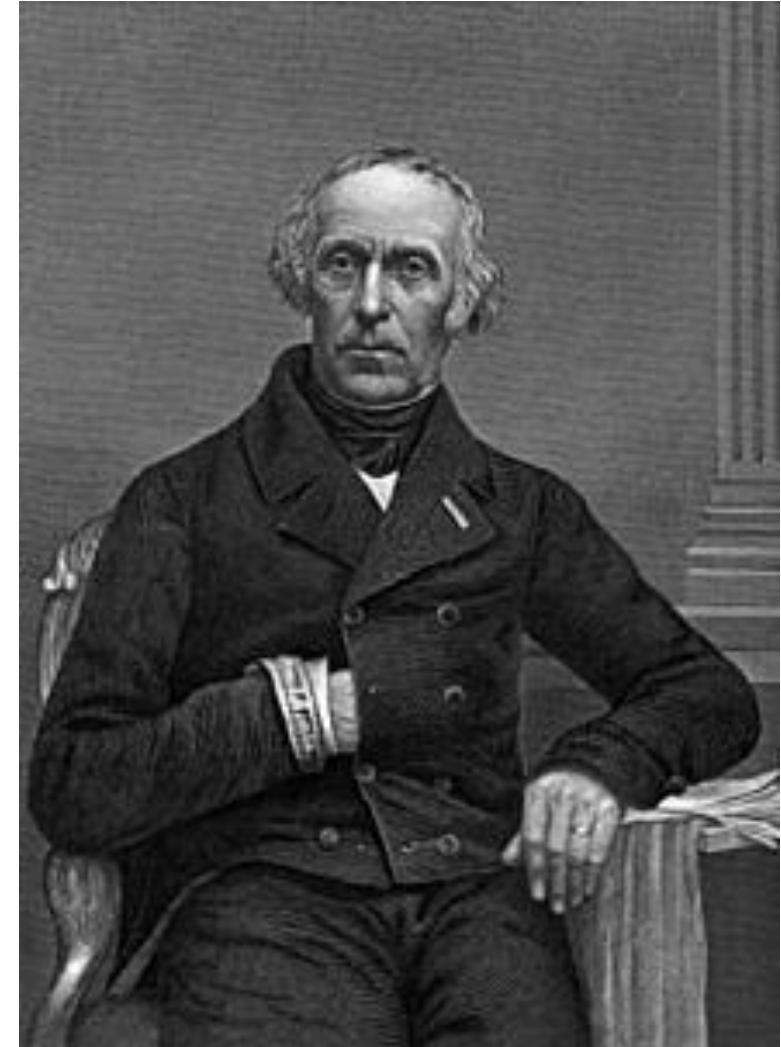
Instruction morale et religieuse

Lecture, écriture, éléments de la langue française, calcul, système légal des poids et mesures

Création d'un corps d'inspecteurs

Création des Ecoles Normales

Une école de garçons dans toute commune de 500 habitants, obligation de créer une école de filles dans toute commune de 800 habitants.



# Loi Falloux : Dieu dans l'éducation ...

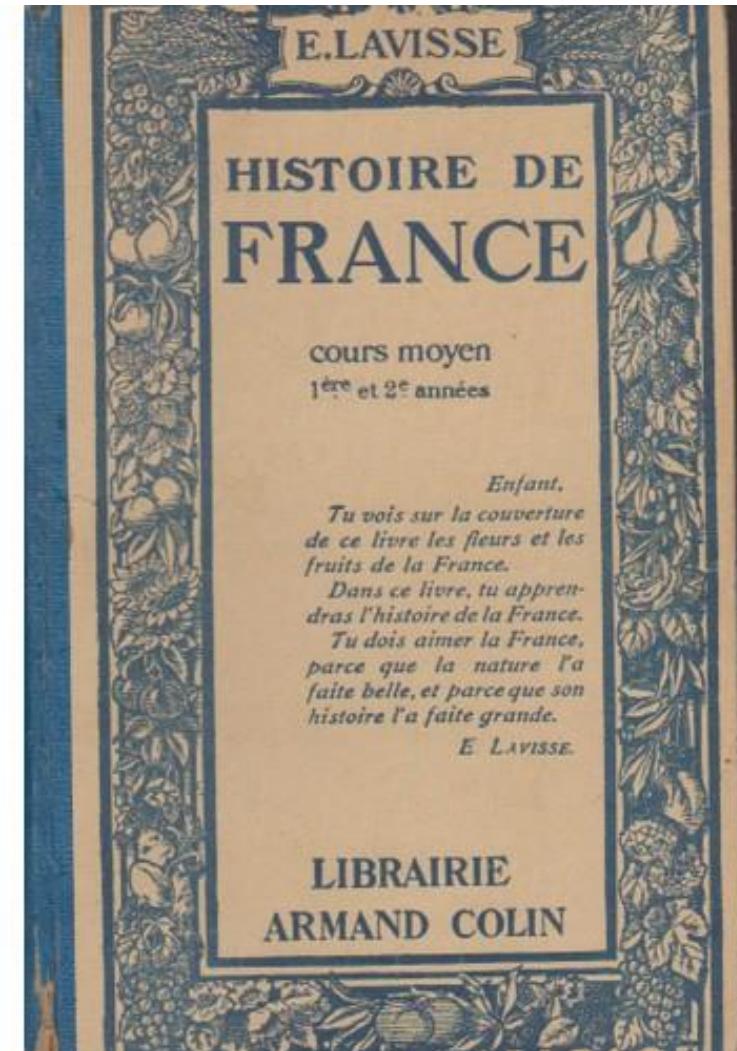
Le programme se divise entre un programme obligatoire et un programme laissé à l'appréciation de l'enseignant :

- le programme obligatoire comprend :
  - l'apprentissage de la lecture ;
  - l'apprentissage de l'écriture ;
  - l'apprentissage des rudiments du calcul ;
  - une éducation morale et religieuse ;
  - pour les filles seulement, les « travaux d'aiguille » ;
- le programme facultatif comprend :
  - l'histoire ;
  - les sciences naturelles ;
  - le chant ;
  - la gymnastique ;
  - le dessin.



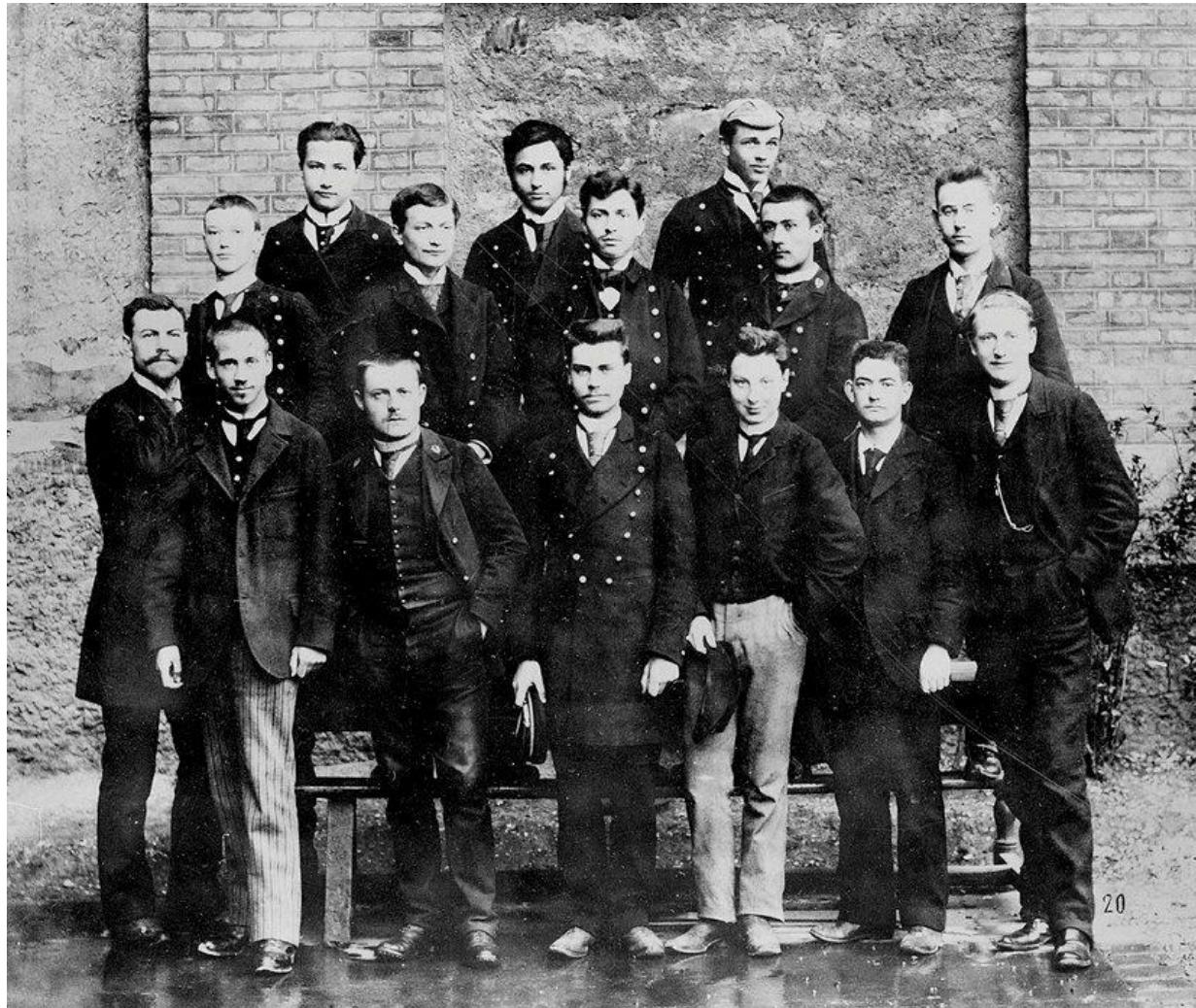
# Il faut s'occuper de l'éducation patriotique des petits Français

La France de 1870, après la perte de l'Alsace-Lorraine, accusa le manque de patriotisme des Français, les Allemands étaient vainqueurs grâce à l'éducation patriotique que l'on enseignait aux enfants dès leur plus jeune âge. Il fallait redresser la barre, le gouvernement Grévy fit appel à Jules Ferry en 1879, qui avait fait une promesse à Paris le 10 Avril 1870 : *je me suis fait un serment : entre toutes les nécessités du temps présent, entre tous les problèmes, j'en choisirai un auquel je consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance physique et morale, c'est le problème de l'éducation du peuple*



# Et Jules Ferry fut appelé par Grévy

Ferry réussira, entre 1881 et 1884, grâce à l'intervention de Paul Bert, à faire voter les lois de la « gratuité, de la laïcité et de l'obligation de l'école primaire » - qu'avait mises en place la Commune. L'école obtient alors un véritable statut de service public. L'instituteur doit transmettre la connaissance, l'écriture, le calcul, apporter dans les campagnes la langue française, la conscience des droits des citoyens. « Nos jeunes maîtres étaient beaux comme des hussards noirs. Sveltes; sévères; sanglés. Sérieux et un peu tremblants de leur précoce, de leur soudaine omniprésence. » Péguy



# Loïs Jules Ferry : ministre de l'Instruction publique en 1879-1881, en 1882 et en 1883

16 Juin 1881 : Gratuité absolue

23 Mars 1882 : Enseignement primaire obligatoire

<sup>+</sup>Création d'une École normale supérieure féminine à Sèvres et d'une agrégation féminine, le 9 août 1879

Nomination de Ferdinand Buisson comme directeur de l'enseignement primaire en 1879

Collation des grades universitaires retirée à l'enseignement privé, le 12 mars 1880

Expulsion des congrégations religieuses non autorisées, le 29 mars 1880

Extension aux jeunes filles du bénéfice de l'enseignement secondaire d'État, le 21 décembre 1880

Instruction primaire (6 à 13 ans) gratuite, laïque et obligatoire, le 16 juin 1881



# Laïcisation des programmes mais aussi des enseignants

Anticlérical convaincu, Ferry se bat pour la laïcisation mais n'interdit pas l'enseignement confessionnel et n'impose pas le monopole laïque.

Il faudra attendre la loi Goblet du 30 Octobre 1886 : « Dans les écoles publiques de tout ordre, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque. » et René Goblet de s'expliquer : *Je ne comprends pas que l'on laisse le soin d'enseigner et d'apprendre les libertés civiles et politiques à des hommes qui n'ont ni la liberté d'âme, ni la liberté de conscience, ni la liberté de pensée*

Emile Combe, le 7 juillet 1904, interdira aux congrégations d'enseigner même dans les écoles privées.



# Ecole oui mais avec patriotisme

En 1880, Jules Ferry déclare : “Il importe à une société comme la nôtre de mêler sur les bancs de l'école, les enfants qui se trouveront plus tard, mêlés sous le drapeau de la Patrie. »

“ Nos écoliers seront tous des soldats; dans quelques années, ils auront à servir et, s'il le faut, à défendre leur patrie. [...] il faut qu'ils sachent comment nos pères ont aimé, servi et défendu la patrie. C'est pour aider les instituteurs à obtenir ce résultat que nous leur présentons ce petit livre. Le maître rattachera sa leçon de patriotisme à cette lecture, et il trouvera dans son cœur et dans son amour du pays l'accent qu'il faut pour émouvoir un jeune auditoire.” A.Lorrain

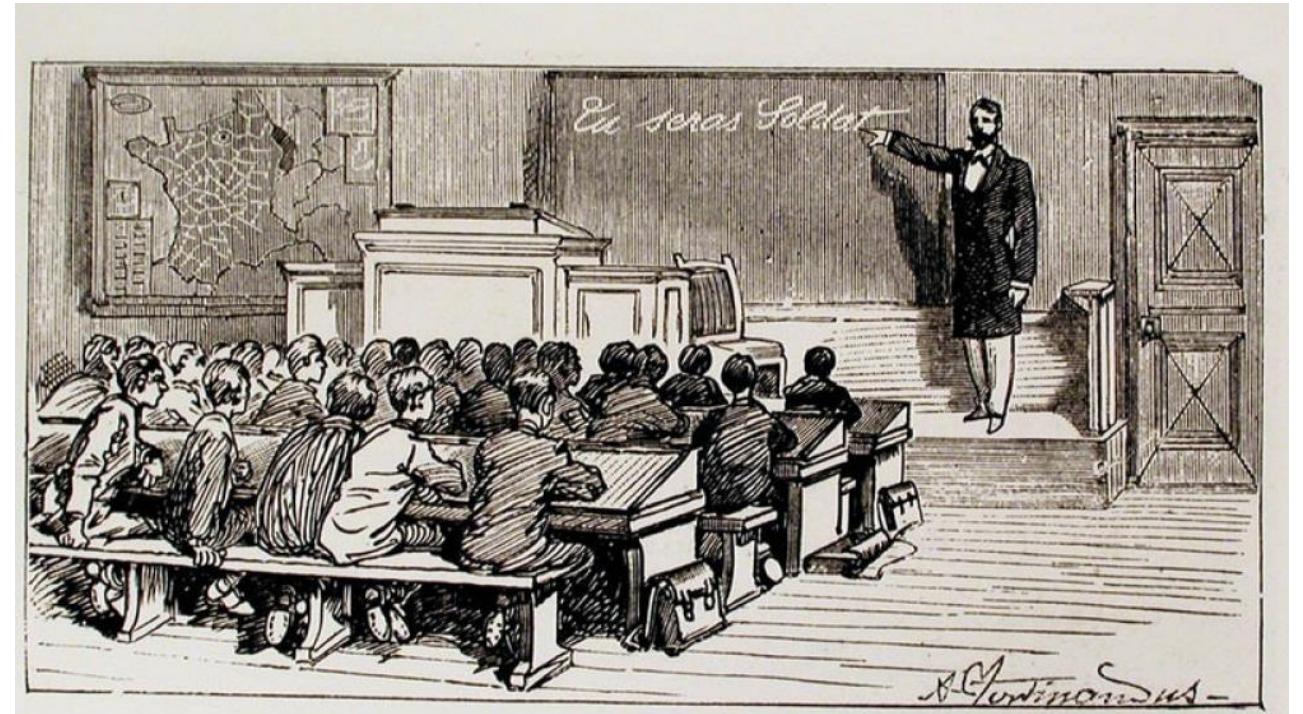
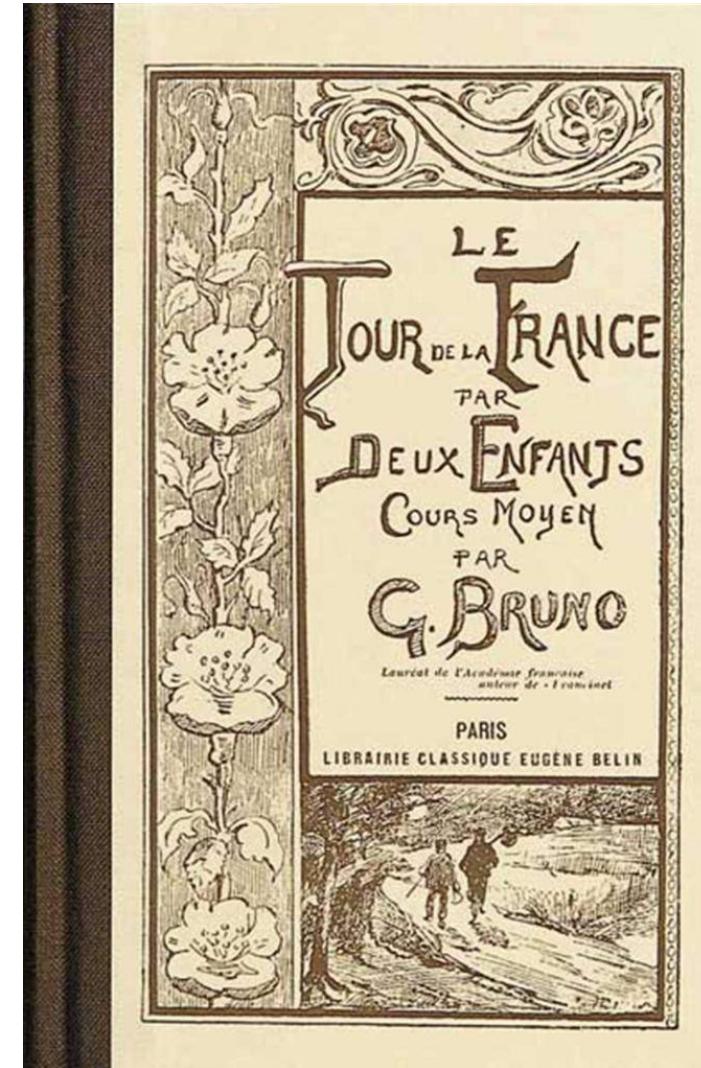


Fig. 13. — M. Baudry se leva et alla droit au tableau noir.

# La lecture, fondement de l'enseignement

“Est-ce savoir lire que de déchiffrer péniblement un texte ? Vous ne devez pas lâcher vos écoliers tant qu'ils ne seront point, par la lecture aisée, en relation familière avec la pensée humaine !”  
Jean Jaurès

Les enseignants prirent prétexte de l'importance de la lecture pour en faire le fondement de toutes les matières étudiées. Les lectures généralement se référaient aux exploits guerriers, aux héros, aux grands conquérants, aux preux chevaliers ou bien à l'avenir vertueux d'un bon agriculteur, d'un bon ouvrier et même d'un artisan courageux et intelligent



# La Morale, pilier de la société, catéchisme de la République

A partir de 1882, l'instituteur devient celui qui, avec l'arithmétique et la lecture, enseigne la Morale. A lui la délicate mission de « l'éducation de la conscience » écrit Ferdinand Buisson et de rajouter « la leçon de morale a un but tout différent qui est celui de former le cœur et le caractère. Une démocratie ne peut vivre et grandir que si elle pratique une haute moralité. »



ÉCOLE DE BUIGNY-LES-GAMACHES

# La Morale, slogan pour le patriotisme

La Morale qui rappelait le devoir envers la Mère Patrie finissait de convaincre ces enfants que la guerre était juste et nécessaire, que les Allemands étaient des ennemis, des perfides dont il fallait se méfier. Mais cela ne suffisait apparemment pas puisqu'en 1917 Maurice Donnay<sup>7</sup>, l'Académicien et dramaturge à la mode, écrit : " Parcourez des livres d'histoire, des livres scolaires. On y raconte la guerre de 1870-1871 ; mais ce sont des dates, des faits, de brefs exposés d'opérations militaires; à aucun moment, une fenêtre ne s'ouvre sur la pensée et l'esprit allemands, et cela est pourtant l'essentiel dans cette histoire. Leurs crimes, il y a quarante-cinq ans, furent nombreux et instructifs.... Si nos écoliers et nos lycéens avaient lu dans leurs livres quelques traits de la manière allemande, avec de bons commentaires, sans doute des générations entières ne se seraient pas bercées d'illusions pacifistes et de rêveries fraternelles"



# Les Bataillons scolaires

« *Tout établissement public d'instruction primaire ou secondaire, ou toute réunion d'école de 200 à 600 élèves, âgés de douze ans et au-dessus, pourra sous le nom de « bataillon scolaire », rassembler ses élèves pour des exercices de gymnastique et militaires, pendant toute la durée de leur séjour dans les établissement d'instruction. Dans les communes où les bataillons scolaires sont constitués, les exercices de bataillon ne pourront avoir lieu que le jeudi et le dimanche ; le temps à y consacrer sera déterminé par l'instructeur militaire, de concert avec le directeur de l'école. » »*  
*Décret du 6 Juillet 1882. Jules Ferry*



**"LA PETITE 86"** Carabine de haute précision  
seul modèle adapté

PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS DE TIR DE FRANCE

SON succès est dû à la suppression de tous les défauts des armes similaires

POIS DE RATES

POIS DE MANQUE D'EXTRACTION

CORDON RÉGLABLE

Repassage soigné dans nos ateliers de Paris  
marche parfaite assurée

PRIS : Pour le tir de 6 à 8 mètres  
Pour la tir aux portées 100 à 200 mètres  
Carabines de 8 " de double calibre pour tir de haute précision, adapté aux "Sociétés de Tir de France", réglement et concours de tir de la Ville de Paris.

Carabines 8 " de double calibre 2" gaufrage  
Carabine 16-18 mètres  
Cible à 10 mètres, éjection à 10 mètres, portée de 100 à 200 mètres  
Tige en bois et gaine en cuir.

Spécialité pour Sociétés de Tir, armes, munitions et accessoires de tir.  
Matériels scolaires, Cartons, Ramasseurs, Chevalets de Pointage,  
Ball Trapp, Pièces détachées.

**FLOBERT, Armurier,**  
3, boulevard Saint-Michel, PARIS

ATELIERS DE RÉPARATIONS  
Envoyez du Catalogue Illustré France  
Télé. : Gobetière 19-28

Extraction Parfaite - Ejection automatique - Précision absolument garantie - Démantèlement instantané

**LA "SCOLAIRE" PRÉFÉRÉE**

Nouveau modèle à éjecteur automatique, hausse rationnelle à rampe sans gradins, guidon dérivable

LEVIER DROIT  
OU COUDE

8 " de 100 mètres  
8 " de 100 mètres  
22 mètres  
22 mètres, 80 mètres

Pour faire la contrefaçon  
utilisez le MARQUE et l'ÉCULIAGE TRICOLORE sur le canon

Les plus belles récompenses et les meilleures prix ont été obtenus par la "SCOLAIRE PRÉFÉRÉE".

28.000 CARABINES EN USAGE DANS LES ÉCOLES OU SOCIÉTÉS DE TIR  
EN VENTE CHEZ TOUS LES ARMURIERS

Union des Sociétés de Tir de France  
Fondée en 1886

GRAND PRIX  
(Capitaine Lefebvre  
de 1890)

RÉCOMPENSE D'OR DE  
LA FOIRE  
DE PARIS  
(Mars 1921)

**Manuel de  
Tir Scolaire**

Instruction officielle et documente arrêtée

→ → →

Carabine 86 spécialement pour les Écoles primaires et secondaires  
en bois et métal, les fabricants

→ → →

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 5, rue de Mières, PARIS

36 JOURNAL DES INSTITUTIONS

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FOURNITURES MILITAIRES.**  
CAPITAL DE 10 MILLIONS

**ANCIENNE MAISON ALEXIS GODILLOT**  
PARIS, 44, rue Hochetbauer, PARIS.

Fournisseur du Bataillon scolaire modèle de la Ville de Paris.

**FUSILS SCOLAIRES.**

Type de fusil d'école, mouvement bras, à canon de bois

Type de fusil d'école, à canon métallique, portant sur le bras de l'épaule de l'obusier.

Le bras est en bois et métal adapté par M. le Directeur de la Ville.

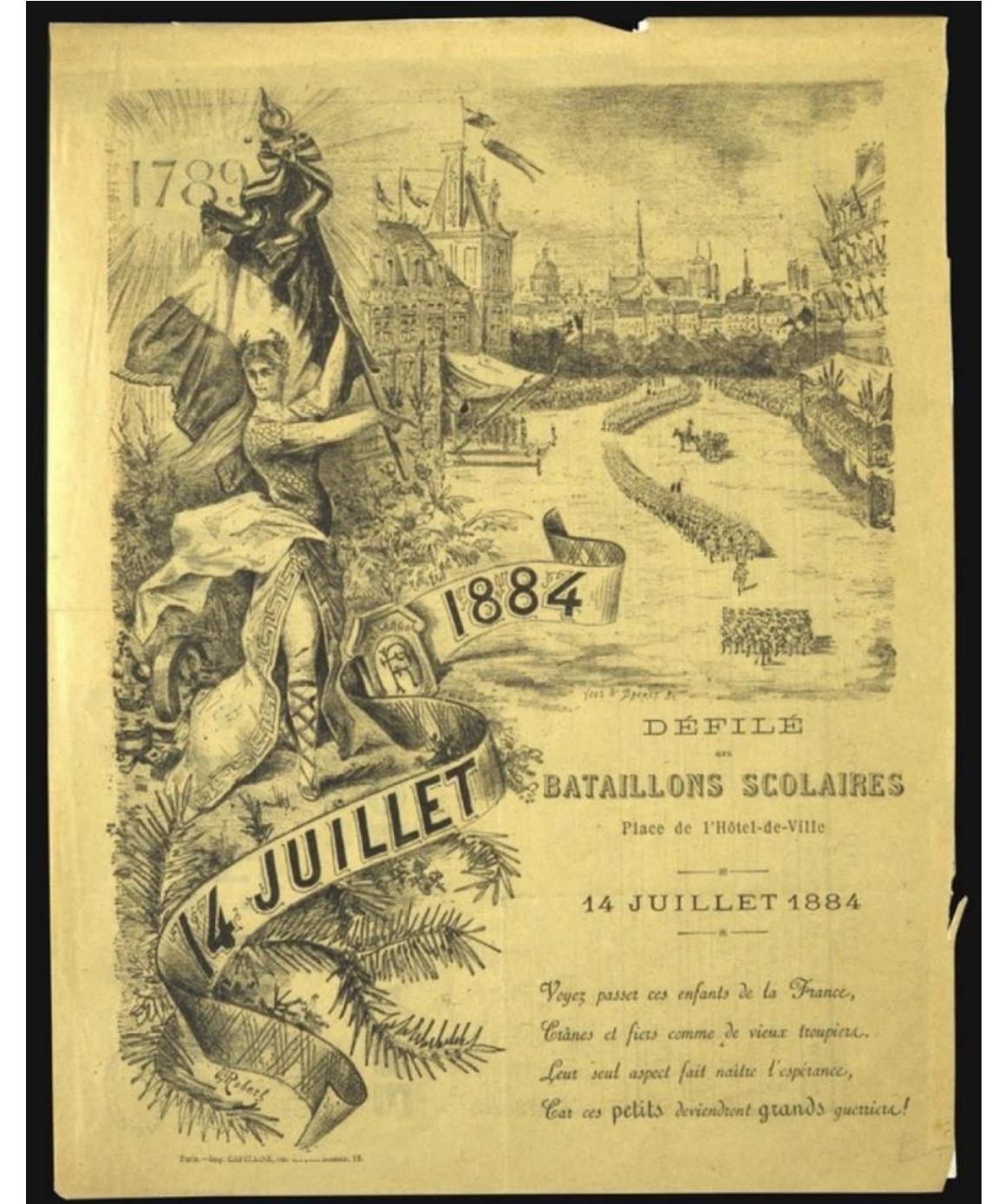
Il est fait pour porter à bras de l'obusier de l'école.

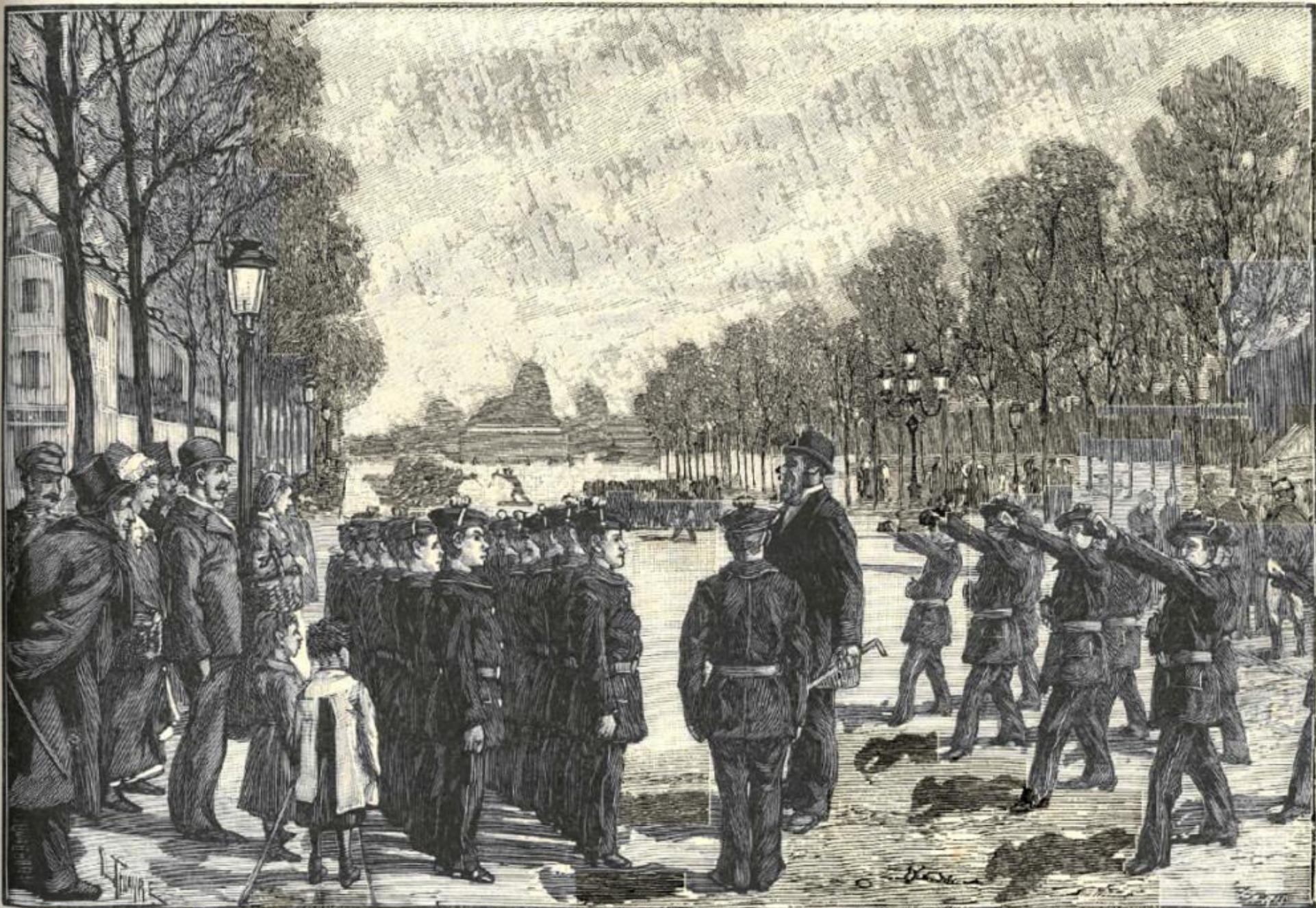
Le bras des fournitures pour les établissements scolaires, institutifs, l'enseignement, la culture et l'éducation est adapté à bras de l'obusier de l'école.

Cette ville n'a pas été adaptée pour les établissements scolaires.









PARIS. — Les bataillons scolaires. — L'exercice sur le boulevard Saint-Jacques — (Dessin de M. Tirayns.)

# Ecole, Patrie, Devoir, Guerre ... Mort

« Mon cher Robert, Je pense que tu es toujours bien raisonnable et que tu fais bien les commissions à ta maman et aussi que tu apprends bien tes leçons car il faut bien apprendre pour faire un bon soldat dans quelques années car tu sais à l'école, les paresseux c'est les mauvais élèves, au régiment les paresseux c'est les mauvais soldats. Je vous embrasse tous. Ton papa Maurice »

Lettre d'un Poilu à son fils

